



2, rue Joseph Fourier 38000 Grenoble

Tél : 04 76 42 29 52

[compta@epudg.org](mailto:compta@epudg.org)

[www.eglise-protestante-unie-grenoble.fr](http://www.eglise-protestante-unie-grenoble.fr)

### **Le prélèvement mensuel simplifie la gestion des offrandes**

à renvoyer au secrétariat, sous pli fermé, à l'attention du trésorier de l'Eglise Protestante Unie de Grenoble

Nom et prénom.....

Adresse .....

Courriel .....

Téléphone.....

Désire  Modifier mon prélèvement mensuel et passer à .....€ par mois

Mettre en place un prélèvement mensuel de.....€ (joindre un RIB/IBAN)

Recevoir une documentation sur les avantages liés aux legs.

Remarques :

Date et signature : .....

*N.B.:* Vous pouvez mettre fin au prélèvement automatique à tout moment sur simple demande adressée au trésorier.  
Si vous souhaitez effectuer un virement régulier sur les comptes de l'Eglise Protestante Unie de Grenoble, adressez un courrier au secrétariat, à l'attention du trésorier.

### **Fiscalité**

Pour ceux qui sont soumis à l'impôt sur le revenu, **66% du montant des dons sont déductibles** dans la limite de 20% du revenu ; ainsi, un don de 1000 € ne vous coûte in fine que 340 €. Un reçu fiscal est envoyé chaque année.

Si vous êtes assujettis à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), d'autres déductions sont possibles. Renseignez-vous auprès du trésorier.

Pour le don en ligne : <https://www.eglise-protestante-unie.fr/grenoble-p10637/don>

**Pour des virements:**

**IBAN :** FR55 2004 1010 1701 1622 1K02 868

**BIC :** PSSTFRPPGRE